



**CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R24-2024-074

PUBLIÉ LE 15 AVRIL 2024

# Sommaire

## Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire /

R24-2024-04-15-00001 - 2024-DOS-053 Bilan OQOS SMR Fenêtre 2 Mai au 2 juillet 2024 (4 pages)	Page 3
R24-2024-04-09-00007 - ARRETE <sup>??</sup> Autorisant la diminution de 40 places du Dispositif intégré des Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et pédagogiques (DITEP) par redéploiement de ces places pour la création du Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif (DAME) ATOUTS ET PERSPECTIVES géré par l'association « ATOUTS ET PERSPECTIVES- À TOUT ÂGE », portant la capacité de 175 places à 135 places. Et portant reconnaissance d'un site secondaire dénommé DITEP ATOUTS ET PERSPECTIVES, situé au 30 rue Michelet à TOURS. <sup>??</sup> (6 pages)	Page 8
R24-2024-04-09-00008 - ARRETE <sup>??</sup> Portant autorisation de création de 40 places d'Institut Médico-Educatif (IME) par redéploiement de places du Dispositif intégré des Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (DITEP) géré par l'association « ATOUTS ET PERSPECTIVES- À TOUT ÂGE ». (5 pages)	Page 15
R24-2024-04-05-00008 - ARRETE <sup>??</sup> Portant révision de la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et des services de soins infirmiers à domicile autorisés pour personnes âgées et personnes handicapées du département de Loir-et-Cher pour la période 2023-2027. <sup>??</sup> (4 pages)	Page 21
R24-2024-02-14-00001 - ARRETE <sup>??</sup> Portant révision de la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et des services de soins infirmiers à domicile autorisés pour personnes âgées et personnes handicapées du département du Loiret pour la période 2022-2027. <sup>??</sup> (5 pages)	Page 26

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2024-04-15-00001

2024-DOS-053 Bilan OQOS SMR Fenêtre 2 Mai au  
2 juillet 2024

**ARRETE**

Fixant le bilan quantifié de l'offre de soins pour les activités de soins et les équipements matériels lourds (articles R. 6122-25 et R. 6122-26 du Code de la santé publique) de la région Centre-Val de Loire pour la période de dépôt du 2 mai au 2 juillet 2024

La directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

**VU** le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 6122-1 à L. 6122-20 et R. 6122-23 à R. 6122-44 ;

**VU** la loi n°2023-1268 du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels ;

**VU** le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé ;

**VU** le décret du 7 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023 ;

**VU** le décret n°2022-24 du 11 janvier 2022 relatif aux conditions d'implantation de l'activité de soins médicaux et de réadaptation ;

**VU** le décret n°2022-25 du 11 janvier 2022 relatif aux conditions techniques de fonctionnement de l'activité de soins médicaux et de réadaptation ;

**VU** le décret n°2024-268 du 25 mars 2024 relatif à la simplification de la mise en œuvre de la réforme des autorisations d'activités de soins, notamment son article 1<sup>er</sup> 2<sup>o</sup> et son article 4 ;

**VU** l'arrêté n°2023-DSTRAT-0015 portant adoption du projet régional de santé 2023/2028 de la région Centre-Val de Loire ;

**VU** l'arrêté n°2023-DSTRAT-0014 relatif à la définition des zones du schéma régional de santé de la région Centre-Val de Loire ;

**VU** l'arrêté n°2024-DOS-031 fixant le calendrier 2024 des périodes de dépôt pour les demandes d'autorisations présentées en application des articles L. 6122-1 et L. 6122-9 du Code la santé publique ;

**VU** la décision n°2023-DG-DS-0006, en date du 15 novembre 2023, de la directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, portant délégation de signature ;

**CONSIDERANT** que ce bilan tient compte des autorisations bénéficiant des dispositions du décret n° 2024-268 du 25 mars 2024 susmentionné ;

**CONSIDERANT** que les dossiers seront à déposer sur la plateforme informatique nationale dédiée (SI-Autorisations accessible à l'adresse <https://si-autorisations.sante.gouv.fr/>).

## **ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Le bilan quantifié de l'offre de soins par territoire de santé pour la période de dépôt du 2 mai au 2 juillet 2024 est établi comme il apparaît en annexe ci-après, **pour l'activité de soins médicaux et de réadaptation.**

**ARTICLE 2** : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication soit :

- D'un recours gracieux auprès de la directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- D'un recours hiérarchique auprès de la Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités ;
- D'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site Internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le recours gracieux ne conserve pas le délai des autres recours.

**ARTICLE 3** : La directrice de l'Offre Sanitaire de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 13/04/2024

La directrice générale,

Signé : Clara de BORT

**ARRETE N°2024-DOS-053**

## ANNEXE A L'ARRETE N°2024-DOS-053

<b>SRS - OQOS SMR - IMPLANTATIONS GEOGRAPHIQUES PAR TERRITOIRE - MENTIONS ET MODALITES DE PRISE EN CHARGE</b>					
<b>SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE</b>					
ZONE D'IMPLANTATION	MENTION ET/OU MODALITE DE PRISE EN CHARGE	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)		Autorisations concernées par le décret 2024-268 du 25/03/2024	Implantations disponibles Max.
		Min	Max		
Cher	Mention « enfants et adolescents »	0	0	0	0
	Mention « jeunes enfants, enfants et adolescents »	0	0	0	0
	Mention « polyvalent »	5	5	0	5
	Mention « locomoteur »	2	2	2	0
	Mention « système nerveux »	2	2	2	0
	Mention « cardio-vasculaire »	1	1	1	0
	Mention « pneumologie »	1	1	0	1
	Mention « système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition »	1	1	0	1
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie »	1	1	0	1
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie et hématologie »	0	0	0	0
	Mention « brûlés »	0	0	0	0
	Mention « conduites addictives »	0	0	0	0
	Mention « gériatrie »	4	4	0	4
Eure-et-Loir	Mention « enfants et adolescents »	0	0	0	0
	Mention « jeunes enfants, enfants et adolescents »	0	0	0	0
	Mention « polyvalent »	6	7	0	7
	Mention « locomoteur »	3	3	3	0
	Mention « système nerveux »	3	3	3	0
	Mention « cardio-vasculaire »	2	2	1	1
	Mention « pneumologie »	2	2	2	0
	Mention « système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition »	1	1	0	1
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie »	1	1	0	1
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie et hématologie »	0	0	0	0
	Mention « brûlés »	0	0	0	0
	Mention « conduites addictives »	1	1	1	0
	Mention « gériatrie »	6	6	0	6
Indre	Mention « enfants et adolescents »	0	0	0	0
	Mention « jeunes enfants, enfants et adolescents »	0	0	0	0
	Mention « polyvalent »	7	9	0	9
	Mention « locomoteur »	1	1	1	0
	Mention « système nerveux »	1	1	1	0
	Mention « cardio-vasculaire »	1	1	1	0
	Mention « pneumologie »	1	1	1	0
	Mention « système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition »	1	1	0	1
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie »	1	1	0	1
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie et hématologie »	0	0	0	0
	Mention « brûlés »	0	0	0	0
	Mention « conduites addictives »	1	1	1	0
	Mention « gériatrie »	5	5	0	5

SRS - OQOS SMR - IMPLANTATIONS GEOGRAPHIQUES PAR TERRITOIRE - MENTIONS ET MODALITES DE PRISE EN CHARGE					
SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE					
ZONE D'IMPLANTATION	MENTION ET/OU MODALITE DE PRISE EN CHARGE	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)		Autorisations concernées par le décret 2024-268 du 25/03/2024	Implantations disponibles Max.
		Min	Max		
Indre-et-Loire	Mention « enfants et adolescents »	0	0	0	0
	Mention « jeunes enfants, enfants et adolescents »	3	3	0	3
	Mention « polyvalent »	6	6	0	6
	Mention « locomoteur »	3	3	3	0
	Mention « système nerveux »	2	2	2	0
	Mention « cardio-vasculaire »	1	1	1	0
	Mention « pneumologie »	1	1	1	0
	Mention « système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition »	0	0	0	0
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie »	0	0	0	0
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie et hématologie »	0	1	0	1
	Mention « brûlés »	1	1	1	0
	Mention « conduites addictives »	2	3	3	0
	Mention « gériatrie »	6	6	0	6
	Loir-et-Cher	Mention « enfants et adolescents »	1	1	0
Mention « jeunes enfants, enfants et adolescents »		0	0	0	0
Mention « polyvalent »		7	8	0	8
Mention « locomoteur »		2	2	2	0
Mention « système nerveux »		3	3	3	0
Mention « cardio-vasculaire »		2	2	2	0
Mention « pneumologie »		2	2	2	0
Mention « système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition »		1	1	0	1
Modalité « cancers » avec la mention « oncologie »		0	1	0	1
Modalité « cancers » avec la mention « oncologie et hématologie »		0	1	0	1
Mention « brûlés »		0	0	0	0
Mention « conduites addictives »		0	0	0	0
Mention « gériatrie »		4	4	0	4
Loiret		Mention « enfants et adolescents »	0	0	0
	Mention « jeunes enfants, enfants et adolescents »	1	1	0	1
	Mention « polyvalent »	8	9	0	9
	Mention « locomoteur »	3	3	3	0
	Mention « système nerveux »	4	4	3	1
	Mention « cardio-vasculaire »	2	2	1	1
	Mention « pneumologie »	2	2	1	1
	Mention « système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition »	1	1	0	1
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie »	0	0	0	0
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie et hématologie »	1	1	0	1
	Mention « brûlés »	0	0	0	0
	Mention « conduites addictives »	0	0	0	0
	Mention « gériatrie »	6	6	0	6

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2024-04-09-00007

## ARRETE

Autorisant la diminution de 40 places du Dispositif intégré des Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et pédagogiques (DITEP) par redéploiement de ces places pour la création du Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif (DAME) ATOUTS ET PERSPECTIVES géré par l'association « ATOUTS ET PERSPECTIVES- À TOUT ÂGE », portant la capacité de 175 places à 135 places. Et portant reconnaissance d'un site secondaire dénommé DITEP ATOUTS ET PERSPECTIVES, situé au 30 rue Michelet à TOURS.



**ARRETE**

Autorisant la diminution de 40 places du Dispositif intégré des Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et pédagogiques (DITEP) par redéploiement de ces places pour la création du Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif (DAME) ATOUTS ET PERSPECTIVES géré par l'association « ATOUTS ET PERSPECTIVES- À TOUT ÂGE », portant la capacité de 175 places à 135 places. Et portant reconnaissance d'un site secondaire dénommé DITEP ATOUTS ET PERSPECTIVES, situé au 30 rue Michelet à TOURS.

La directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire

**VU** le Code de justice administrative et notamment l'article R. 312-1

**VU** le Code de l'action sociale et des familles

**VU** le Code de la santé publique

**VU** le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé (ARS)

**VU** le décret n° 2016-801 du 15 juin 2016 modifiant la procédure d'appel à projets et d'autorisation mentionnée à l'article L. 313-1-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles »

**VU** le décret n° 2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques

**VU** le décret n°2017-620 du 24 avril 2017 relatif au fonctionnement des établissements et services médico-sociaux en dispositif intégré prévu à l'article 91 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 relative à la modernisation de notre système de santé

**VU** le décret du 7 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023

**VU** la décision n° 2024-DG-DS-0001 en date du 21 février 2024 portant délégation de signature à Monsieur Bertrand MOULIN en tant que directeur général adjoint, à l'effet de signer tous actes et décisions relatifs à l'exercice des missions de la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire telles que fixées à l'article L.1432-2 du code de la santé publique

**VU** l'arrêté n° 2023-DSTRAT-0015 portant adoption du Projet Régional de Santé 2023 – 2028 de la Région Centre – Val de Loire en date du 26 octobre 2023

**VU** l'arrêté N°2018-DOMS-PH37-0014 en date du 22 janvier 2019 portant modification de l'autorisation de l'ITEP Pro « Village des jeunes » de METTRAY en dispositif intégré ITEP/SESSAD (DITEP) et fermeture du SESSAD de METTRAY et de l'ITEP « Les Fioretti » au bénéfice du DITEP, géré par l'Association « La Paternelle » (37390 METTRAY)

**VU** l'arrêté N°2023-DOMS-PH37-087 en date du 4 juillet 2023 actant changement de nom de l'identité juridique Association « La Paternelle » (FINESS EJ 37 000 076 2), qui devient Association ATOUTS ET PERSPECTIVES - À TOUT ÂGE

**VU** la gestion par l'Association Atouts et Perspectives – A tout âge de 3 DITEP situés au Les Bourgetteries – 37390 METTRAY, au 44 route de Loudun – 37120 RICHELIEU et au 30 rue Michelet – 37000 TOURS

**VU** la demande en date du 14 février 2024 et le dossier transmis par le gestionnaire

**CONSIDÉRANT QUE** la diminution des 40 places d'IME par redéploiement de places du DITEP de METTRAY géré par l'association "ATOUTS ET PERSPECTIVES- À TOUT ÂGE » répond aux besoins de la population identifiée sur le territoire concerné

**CONSIDÉRANT QUE** la diminution des 40 places d'IME par redéploiement de places du DITEP de METTRAY géré par l'association « ATOUTS ET PERSPECTIVES- À TOUT ÂGE » s'effectue à coût constant

**CONSIDÉRANT QUE** l'Association « ATOUTS ET PERSPECTIVES- À TOUT ÂGE » gère 3 DITEP situés au Les Bourgetteries – 37390 METTRAY, au 44 route de Loudun – 37120 RICHELIEU et au 30 rue Michelet – 37000 TOURS

**CONSIDÉRANT QUE** le projet répond aux objectifs du PRS 2023 – 2028

**CONSIDÉRANT QUE** le projet s'inscrit dans le cadre de la négociation du CPOM à venir

## **ARRETE**

**ARTICLE 1 :** L'autorisation visée à l'article L.313-7 du Code de l'Action Social et des Familles est accordée à l'association "ATOUTS ET PERSPECTIVES- À TOUT ÂGE » pour la diminution de 40 places du Dispositif intégré des Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (DITEP) par redéploiement de places au sein du Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif (DAME) ;

La capacité totale du DITEP est portée de 175 places à 135 places, répartie sur 3 sites :

- Le site principal à METTRAY (N° FINESS 37 000 030 9) : 56 places
- Le site secondaire à RICHELIEU (N° FINESS 37 000 026 7) : 24 places
- Le site secondaire à TOURS (N° FINESS en cours de création) : 55 places

La répartition des capacités est donnée à titre indicatif ; elles peuvent être ventilées pour permettre de répondre aux besoins de la population accueillie.

L'autorisation est donnée pour un fonctionnement en file active permettant d'accompagner un nombre de personnes supérieur à la capacité autorisée selon l'intensité de l'accompagnement nécessaire.

**ARTICLE 2 :** La gestion du 3<sup>ème</sup> DITEP situé au 30 rue Michelet à Tours est reconnue pour l'Association « ATOUTS ET PERSPECTIVES- À TOUT ÂGE ».

**ARTICLE 3 :** L'autorisation a été renouvelée pour une durée de 15 ans à compter du 28 avril 2023. Son renouvellement est subordonné aux résultats de l'évaluation de la qualité des prestations délivrées par l'établissement mentionnée à l'article L. 312-8 du Code de l'action sociale et des familles dans les conditions prévues par l'article L. 313-5 du même Code.

ARTICLE 4 : Conformément aux dispositions de l'article L. 313-1 du Code de l'action sociale et des familles, la présente autorisation est, totalement ou partiellement, réputée caduque si tout ou partie de l'activité de l'établissement n'est pas ouverte au public dans un délai d'un an suivant la notification de la décision d'autorisation.

ARTICLE 5 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation devra être porté à la connaissance de l'autorité compétente selon l'article L. 313-1 du Code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée qu'avec l'accord de l'autorité compétente, pour la délivrer.

ARTICLE 6 : Cet établissement est répertorié dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) comme suit :

**Entité juridique (EJ) : ASSOCIATION ATOUTS ET PERSPECTIVES – À TOUT ÂGE**

N° FINESS : 37 000 076 2

Adresse complète : Les Bourgetteries - 37390 METTRAY

Code statut juridique : 61 (association Loi 1901 reconnue d'utilité publique)

**Entité géographique établissement (EGE) : DITEP ATOUTS ET PERSPECTIVES  
(Site principal du Village des jeunes)**

N° FINESS : 37 000 030 9

Adresse complète : Les Bourgetteries – 37390 METTRAY

Code catégorie établissement : 186 (ITEP)

Triplet(s) attaché(s) à cet EGE :

Code discipline : 844 - Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques

Code activité/fonctionnement : 11 (Hébergement Complet Internat)

Code clientèle : 200 (Difficultés psychologiques avec troubles du comportement)

Capacité autorisée : 38 places

Code discipline : 844 - Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques

Code activité/fonctionnement : 21 (Accueil de jour)

Code clientèle : 200 (Difficultés psychologiques avec troubles du comportement)

Capacité autorisée : 18 places

**Entité géographique établissement (EGE) : DITEP ATOUTS  
ET PERSPECTIVES (Site secondaire les Fioretti)**

N° FINESS : 37 000 026 7

Adresse complète : 44 route de Loudun – 37120 RICHELIEU

Code catégorie établissement : 186 (ITEP)

Triplet(s) attaché(s) à cet EGE :

Code discipline : 844 - Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques

Code activité/fonctionnement : 11 (Hébergement Complet Internat)

Code clientèle : 200 (Difficultés psychologiques avec troubles du comportement)

Capacité autorisée : 22 places

Code discipline : 844 - Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques

Code activité/fonctionnement : 21 (Accueil de jour)

Code clientèle : 200 (Difficultés psychologiques avec troubles du comportement)

Capacité autorisée : 2 places

**Entité géographique établissement (EGE) : DITEP ATOUTS ET PERSPECTIVES  
(Site secondaire)**

N° FINESS : En cours de création

Adresse complète : 30 rue Michelet – 37000 TOURS

Code catégorie établissement : 186 (ITEP)

Triplet attaché à cet EGE :

Code discipline : 844 - Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques

Code activité/fonctionnement : 16 (Prestation en milieu ordinaire)

Code clientèle : 200 (Difficultés psychologiques avec troubles du comportement)

Capacité autorisée : 55 places

ARTICLE 7: Dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès de Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, sis 131 Faubourg Bannier - BP 74409 - 45044 ORLEANS
- soit d'un recours contentieux qui doit être transmis au tribunal administratif d'Orléans sis

28 rue de la Bretonnerie, 45057 ORLEANS ou via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet <https://www.telerecours.fr>.

ARTICLE 8 : Le Directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, la Directrice Départementale d'Indre-et-Loire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Région.

Fait à Orléans, le 09 avril 2024,

La Directrice générale de l'agence régional de santé  
Du Centre-Val de Loire,  
Signé : Clara de BORT

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2024-04-09-00008

## ARRETE

Portant autorisation de création de 40 places  
d'Institut Médico-Educatif (IME) par  
redéploiement de places du Dispositif intégré  
des Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et  
Pédagogiques (DITEP) géré par l'association «  
ATOUTS ET PERSPECTIVES- À TOUT ÂGE ».

**ARRETE**

Portant autorisation de création de 40 places d'Institut Médico-Educatif (IME)  
par redéploiement de places du Dispositif intégré des Instituts  
Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (DITEP) géré par l'association  
« ATOUTS ET PERSPECTIVES- À TOUT ÂGE ».

La directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire

**VU** le Code de justice administrative et notamment l'article R. 312-1

**VU** le Code de l'action sociale et des familles

**VU** le Code de la santé publique

**VU** le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé (ARS)

**VU** le décret n° 2016-801 du 15 juin 2016 modifiant la procédure d'appel à projets et d'autorisation mentionnée à l'article L. 313-1-1 du code de l'action sociale et des familles »

**VU** le décret n°2017-620 du 24 avril 2017 relatif au fonctionnement des établissements et services médico-sociaux en dispositif intégré prévu à l'article 91 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 relative à la modernisation de notre système de santé

**VU** le décret n° 2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques

**VU** le décret du 7 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023



**VU** la décision n° 2024-DG-DS-0001 en date du 21 février 2024 portant délégation de signature à Monsieur Bertrand MOULIN en tant que directeur général adjoint, à l'effet de signer tous actes et décisions relatifs à l'exercice des missions de la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire telles que fixées à l'article L.1432-2 du code de la santé publique

**VU** l'arrêté n° 2023-DSTRAT-0015 portant adoption du Projet Régional de Santé 2023 – 2028 de la Région Centre – Val de Loire en date du 26 octobre 2023

**VU** la demande en date du 14 février 2024 et le dossier transmis par le gestionnaire

**CONSIDÉRANT QUE** le projet répond aux objectifs du PRS 2023 – 2028

**CONSIDÉRANT QUE** la création des 40 places d'IME permet de répondre aux besoins du territoire

**CONSIDÉRANT QUE** le projet s'inscrit dans le cadre de la négociation du CPOM à venir

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de création de 40 places d'IME par redéploiement de places du DITEP géré par l'association "ATOUTS ET PERSPECTIVES- À TOUT ÂGE » s'effectue à coût constant

## ARRETE

ARTICLE 1 : L'autorisation visée à l'article L.313-7 du Code de l'Action Social et des Familles est accordée à l'association "ATOOUTS ET PERSPECTIVES- À TOUT ÂGE » pour la création de 40 places d'Institut Médico-Educatif (IME) par redéploiement de places du Dispositif intégré des Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (DITEP).

L'établissement dénommé Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif (DAME ATOOUTS ET PERSPECTIVES) est autorisé à prendre en charge et à accompagner des enfants à partir de 12 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés en internat, en accueil de jour et en prestation en milieu ordinaire pour une capacité totale de 40 places.

La répartition des capacités est donnée à titre indicatif ; elles peuvent être ventilées pour permettre de répondre aux besoins de la population accueillie.

L'autorisation est donnée pour un fonctionnement en file active permettant d'accompagner un nombre de personnes supérieur à la capacité autorisée selon l'intensité de l'accompagnement nécessaire.

Le DAME ATOOUTS ET PERSPECTIVES est également autorisé à assurer une mission de centre ressources auprès des acteurs du territoire d'intervention de celui-ci, il assure dans ce cadre une mission de formation, d'information, de conseil, d'expertise ou de coordination au bénéfice d'autres établissements ou services en vue de l'accueil de ces publics ou auprès d'usagers directement.

ARTICLE 2 : L'autorisation est délivrée pour une durée de 15 ans. Son renouvellement est subordonné aux résultats de l'évaluation de la qualité des prestations délivrées par l'établissement mentionnée à l'article L. 312-8 du Code de l'action sociale et des familles dans les conditions prévues par l'article L. 313-5 du même Code.

ARTICLE 3 : Conformément aux dispositions de l'article L. 313-1 du Code de l'action sociale et des familles, la présente autorisation est, totalement ou partiellement, réputée caduque si tout ou partie de l'activité de l'établissement n'est pas ouverte au public dans un délai d'un an suivant la notification de la décision d'autorisation.

ARTICLE 4 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation devra être porté à la connaissance de l'autorité compétente selon l'article L. 313-1 du Code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée qu'avec l'accord de l'autorité compétente, pour la délivrer.

ARTICLE 5 : Cet établissement est répertorié dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) comme suit :

**Entité juridique (EJ) : ASSOCIATION ATOUTS ET PERSPECTIVES – À TOUT ÂGE**

N° FINESS : 37 000 076 2

Adresse complète : Les Bourgetteries - 37390 METTRAY

Code statut juridique : 61 (association Loi 1901 reconnue d'utilité publique)

**Entité géographique établissement (EGE) : DAME ATOUTS ET PERSPECTIVES**

N° FINESS : En cours de création

Adresse complète : 14 allée des artisans – 37390 METTRAY

Code catégorie établissement : 183 (Institut Médico-Educatif)

Triplet(s) attaché(s) à cet EGE :

Code discipline : 844 - Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques

Code activité/fonctionnement : 11 (Hébergement Complet Internat)

Code clientèle : 117 Déficience intellectuelle

Capacité autorisée : 7 places

Code discipline : 844 - Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques

Code activité/fonctionnement : 21 (Accueil de jour)

Code clientèle : 117 Déficience intellectuelle

Capacité autorisée : 25 places

Code discipline : 844 - Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques

Code activité/fonctionnement : 16 (Prestation en milieu ordinaire)

Code clientèle : 117 Déficience intellectuelle

Capacité autorisée : 8 places

ARTICLE 6: Dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès de Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, sis 131 Faubourg Bannier - BP 74409 - 45044 ORLEANS
- soit d'un recours contentieux qui doit être transmis au tribunal administratif d'Orléans sis

28 rue de la Bretonnerie, 45057 ORLEANS ou via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet <https://www.telerecours.fr>.

ARTICLE 7 : Le Directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, la Directrice Départementale d'Indre-et-Loire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Région.

Fait à Orléans, le 09 avril 2024,

La Directrice générale de l'agence régional de santé  
Du Centre-Val de Loire,  
Signé : Clara de BORT

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2024-04-05-00008

## ARRETE

Portant révision de la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et des services de soins infirmiers à domicile autorisés pour personnes âgées et personnes handicapées du département de Loir-et-Cher pour la période 2023-2027

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DU LOIR-ET-CHER**

**AGENCE REGIONALE DE SANTE  
CENTRE-VAL DE LOIRE**

**ARRETE**

Portant révision de la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et des services de soins infirmiers à domicile autorisés pour personnes âgées et personnes handicapées du département de Loir-et-Cher pour la période 2023-2027

Le Président du Conseil Départemental,  
La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé,

**VU** le Code de justice administrative et notamment l'article R. 312-1

**VU** le Code de l'action sociale et des familles

**VU** le Code général des collectivités territoriales

**VU** le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé (ARS)

**VU** le décret du 7 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023

**VU** la décision n° 2023-DG-DS-0006 de l'Agence Régionale de Santé de l'ARS Centre-Val de Loire en date du 15 novembre 2023 portant délégation de signature

**VU** la délibération du Conseil Départemental prise lors de sa séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021 élisant Monsieur Philippe GOUET en tant que Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher

**VU** l'arrêté du 1er juillet 2021 du Conseil Départemental de Loir-et-Cher portant délégation de signature de Madame Estelle DELPORTE, Directrice de la Maison départementale de l'autonomie et de Monsieur Stéphane CADORET, Directeur Général Adjoint Loir-et-Cher Solidaire

**VU** l'arrêté du 14 décembre 2022 du Président du Conseil Départemental de Loir-et-Cher et du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire portant révision de la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et des services de soins infirmiers à domicile autorisés pour personnes âgées et personnes handicapées de Loir-et-Cher pour la période 2020-2027

## **ARRETEMENT**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : La programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour les établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et pour les services de soins infirmiers à domicile autorisés pour personnes âgées et personnes handicapées du département de Loir-et-Cher est modifiée, conformément à l'annexe du présent arrêté pour la période de 2023 à 2027.

**ARTICLE 2** : La programmation pourra être mise à jour chaque année.

**ARTICLE 3** : Dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de Loir-et-Cher et de Madame la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire ;
- soit d'un recours contentieux qui doit être transmis au tribunal administratif d'Orléans sis 28 rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans ou via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet <http://www.telerecours.fr>

**ARTICLE 4** : Le Directeur Général des Services du Département de Loir-et-Cher, le Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, le Directeur Général Adjoint Loir-et-Cher Solidaire du département de Loir-et-Cher, le Directeur Départemental de Loir-et-Cher de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département de Loir-et-Cher et au recueil des actes administratifs de la préfecture de Région.

Fait à Orléans le 05 avril 2024

La Directrice générale de l'agence  
régionale de santé  
Du Centre-Val de Loire,  
Signé : Clara de BORT

Pour le Président  
du Conseil départemental du Loir-  
et-Cher et par délégation,  
La directrice adjointe de  
l'autonomie,  
Signé : Estelle DELPORTE



Numéro FINESS EJ	Nom du gestionnaire	Numéro FINESS ET	Nom de l'ESMS (en italique, surligné en couleur, les sites secondaires)	Commune	Date d'effet au 01/01/N				
					CPOM 2023	CPOM 2024	CPOM 2025	CPOM 2026	CPOM 2027
370100935	MUTUALITE VYV3 CENTRE-VAL DE LOIRE	410008254	EHPAD LES BOIS DE LA CISSE BOIS BLANCS	VEUZAIN SUR LOIRE	CPOM 1				
370100935	MUTUALITE VYV3 CENTRE-VAL DE LOIRE	410007983	EHPAD BOIS DE LA CISSE PRES FLEURIS	HERBAULT					
410000087	CH BLOIS SIMONE VEIL	410003677	EHPAD ORANGERIE & OASIS DU CH DE BLOIS	VINEUIL					
410000087	CH BLOIS SIMONE VEIL	410002059	EHPAD PINCONNIERE DU CH DE BLOIS	BLOIS					
410000087	CH BLOIS SIMONE VEIL	410004923	EHPAD LA ROSELIERE DU CH DE BLOIS	BLOIS					
410000095	CH VENDOME MONTOIRE	410004378	EHPAD DU CH DE VENDOME CSAG	VENDOME			CPOM 1		
410000095	CH VENDOME MONTOIRE	410003750	EHPAD LES TILLEULS	VENDOME					
410000095	CH VENDOME MONTOIRE	410004295	EHPAD ANTOINE MOREAU	MONTOIRE SUR LE LOIR					
410000103	CH ROMORANTIN LANTHENAY	410006209	SSIAD CH ROMORANTIN LANTHENAY	ROMORANTIN LANTHENAY					CPOM 1
410000103	CH ROMORANTIN LANTHENAY	410005565	EHPAD PICS VERTS, MIMOSAS, MAGNOLIAS	ROMORANTIN LANTHENAY			CPOM 1		
410000111	CH DE ST AIGNAN	410003925	EHPAD VAUX DE CHAUME	ST AIGNAN					CPOM 1
410000111	CH DE ST AIGNAN	410004345	EHPAD DE LA FORET	ST AIGNAN					
410000145	CH DE MONTRICHARD	410004303	EHPAD DU CH DE MONTRICHARD	MONTRICHARD VAL DE CHER	CPOM 1				
410000152	EPA CHER SOLOGNE	410005664	SSIAD DE SELLES SUR CHER	SELLES SUR CHER					CPOM 1
410000152	EPA CHER SOLOGNE	410004337	EHPAD CHER SOLOGNE	SELLES SUR CHER					
410000152	EPA CHER SOLOGNE	410003784	EHPAD LES FLEURS DE SELLES	SELLES SUR CHER		CPOM 1			
410000566	EHPAD RESIDENCE LES CYGNES	410000517	EHPAD RESIDENCE LES CYGNES	DROUE		CPOM 1			
410000574	EHPAD LA CAMPAGNARDE	410000533	EHPAD LA CAMPAGNARDE	LAMOTTE BEUVRON	CPOM 2				
410000590	EHPAD LES TOURTRAITS	410002026	EHPAD LES TOURTRAITS	SELOMMES					CPOM 1
410000624	EHPAD LES MARRONNIERS	410002117	EHPAD LES MARRONNIERS	MONDOUBLEAU		CPOM 1			
410000632	EHPAD LA SAGESSE	410002125	EHPAD LA SAGESSE	MOREE	CPOM 1				
410000657	EHPAD DE COINCES	410002141	EHPAD DE COINCES	SALBRIS					CPOM 1
410000665	EHPAD LEGUERE-VIAU	410002158	EHPAD LEGUERE VIAU	SAVIGNY SUR BRAYE			CPOM 1		
410000673	EHPAD LA RESIDENCE DU BOURG	410002166	EHPAD LA RESIDENCE DU BOURG	YVOY LE MARRON	CPOM 2				
410000681	EHPAD RESIDENCE DU FRESNE	410002174	EHPAD RESIDENCE DU FRESNE	ST AMAND LONGPRE	CPOM 2				
410000699	EHPAD GRAND MONT	410002182	EHPAD GRAND MONT-LE CONTROIS EN SOLOGNE	LE CONTROIS EN SOLOGNE	CPOM 2				
410000707	EHPAD LA BONNE EURE	410002190	EHPAD LA BONNE EURE	BRACIEUX	CPOM 2				
410000715	EHPAD LA FAVORITE	410002224	EHPAD LA FAVORITE	COUR CHEVERNY			CPOM 1		
410000749	ASS RES DE L ECUREUIL	410003958	EHPAD L ECUREUIL	LA CHAUSSEE ST VICTOR		CPOM 1			
410000848	SAS LES PELLOIS - GROUPE DOMIDEP	410004881	EHPAD LE CLOS D EMISE	SELLES ST DENIS					
410000913	SAS MR CLAUDE DE FRANCE GROUPE DOMIDEP	410005193	EHPAD CLAUDE DE FRANCE	CHAILLES					CPOM 2
410006308	SAS VAL FLEURI GROUPE DOMIDEP	410005326	EHPAD LE VAL FLEURI	ST GEORGES SUR CHER					
410007488	SARL RES DES TOURELLES-GROUPE DOMIDEP	410005045	EHPAD LA RESIDENCE DES TOURELLES	ST DYE SUR LOIRE					
410000855	ASSAD SECTEUR MER VAL	410004907	SSIAD ASSAD MER	MER					CPOM 1
750068124	NOUVELLE SAS LES POMMERIS	410005441	EHPAD LES POMMERIS (RESIDALYA)	VALLIERES LES GRANDES					CPOM 1
750068116	NOUVELLE SAS RESIDENCES DES CEDRES INVESTISSEMENT	410005128	EHPAD RESIDENCE DES CEDRES (RESIDALYA)	ST GEORGES SUR CHER					
410001069	SAS LES JARDINS D IROISE DE ST LAURENT	410005987	EHPAD LES JARDINS DE L ARDOUX	ST LAURENT NOUAN	CPOM 1				
410001077	SAS PHILAVI	410006027	EHPAD LES VILLAS D HERVE	VILLEHERVIERS	CPOM 1				
410001648	CIAS TERRITOIRES VENDOMOIS	410005078	SSIAD CIAS VENDOME	VENDOME					CPOM 1
410004576	CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE VENDOME	410008221	EHPAD LA CLAIRIERE DES COUTIS	VENDOME		CPOM 1			
410004519	CENTRE INTERCOM ACTION SOCIAL BLAISIS	410007868	CENTRE ACCUEIL DE JOUR LA CHRYSALIDE	VINEUIL		CPOM 1			
410004519	CENTRE INTERCOM ACTION SOCIAL BLAISIS	410004196	SSIAD CIAS BLAISIS	BLOIS					CPOM 1
410004527	EHPAD SIMON HEME	410002109	EHPAD SIMON HEME	MER	CPOM 2				
410004808	EHPAD LES EPIS D OR	410005813	EHPAD LES EPIS D OR	BEAUCE LA ROMAINE	CPOM 1				
410005219	EHPAD LES MESANGES	410005227	EHPAD LES MESANGES	ST LAURENT NOUAN			CPOM 1		
410005458	EHPAD LES CEDRES	410002232	EHPAD LES CEDRES	LA VILLE AUX CLERCS					CPOM 1
410005888	EHPAD CANTONAL	410001119	SSIAD EHPAD G. DAUDU CHATRES SUR CHER	CHATRES SUR CHER					CPOM 1
410005888	EHPAD CANTONAL	410005896	EHPAD GEORGES DAUDU	CHATRES SUR CHER			CPOM 1		
410007421	ADMR LOIR ET CHER	410005060	SSIAD ADMR CENTRE	VEUZAIN SUR LOIRE					
410007421	ADMR LOIR ET CHER	410005268	SSIAD ADMR NORD	MONTOIRE SUR LE LOIR					CPOM 1
410007421	ADMR LOIR ET CHER	410005409	SSIAD ADMR SUD	NOYERS SUR CHER					
410007959	CIAS DE LA SOLOGNE DES ETANGS	410006878	EHPAD L OREE DES PINS	NEUNG SUR BEUVRON			CPOM 1		
410008551	ASSOCIATION BON SECOURS DE PARIS MR	410004162	EHPAD BON SECOURS	VENDOME					
410008551	ASSOCIATION BON SECOURS DE PARIS MR	410006043	PUV CHARLES DE BLOIS OU DU CLERGE	BLOIS		CPOM 1			
410011282	SARL LE DOMAINE DE ROMORANTIN AGE D'OR	410004014	EHPAD DOMAINE DE ROMORANTIN	ROMORANTIN LANTHENAY			CPOM 1		
410008791	ET MED SOC AUTONOME EHPAD HESS	410004402	EHPAD HESS	MARCHENOIR		CPOM 1			
410009039	SAS LES MAISONNEES DE BLOIS	410003198	EHPAD MAISONNEES DE SAINT FRANCOIS	BLOIS					CPOM 2
750720492	SOCIETE PHILANTHROPIQUE	410000426	EHPAD LE CHATEAU	CHATEAUVIEUX			CPOM 1		
750828717	LES PETITS FRERES DES PAUVRES AGE	410005623	EHPAD CENTRE RENCONTRE GENERATIONS	NOUAN LE FUZELIER	CPOM 1				
920018918	SAS DOUCE FRANCE SANTE	410006191	EHPAD RESIDENCE SAVIGNY (ORPEA)	SAVIGNY SUR BRAYE			CPOM 1		
					13	8	10	7	7

Numéro FINESS EJ	Nom du gestionnaire	Numéro FINESS ET	Nom de l'ESMS (en italique, surligné en couleur, les sites secondaires)	Commune	Date d'effet au 01/01/N				
					CPOM 2023	CPOM 2024	CPOM 2025	CPOM 2026	CPOM 2027
410004519	CENTRE INTERCOM ACTION SOCIAL BLAISIS	410002216	RESIDENCE AUTONOMIE LUMIERE	BLOIS		X			
410004519	CENTRE INTERCOM ACTION SOCIAL BLAISIS	410003867	RESIDENCE AUTONOMIE BARBARA	BLOIS		X			
410004576	CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE VENDOME	410003875	RESIDENCE AUTONOMIE L'OASIS	VENDOME	X				
410007959	CIAS DE LA SOLOGNE DES ETANGS	410006134	MARPA LES JARDINS DU GRAND CLOS	DHUIZON		X			
					1	3	0	0	0

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2024-02-14-00001

## ARRETE

Portant révision de la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et des services de soins infirmiers à domicile autorisés pour personnes âgées et personnes handicapées du département du Loiret pour la période 2022-2027

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DU LOIRET**

**AGENCE REGIONALE DE SANTE  
CENTRE-VAL DE LOIRE**

**ARRETE**

Portant révision de la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et des services de soins infirmiers à domicile autorisés pour personnes âgées et personnes handicapées du département du Loiret pour la période 2022-2027

Le Président du Conseil Départemental,  
La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé,

**VU** le Code de justice administrative et notamment l'article R. 312-1

**VU** le Code de l'action sociale et des familles

**VU** le Code général des collectivités territoriales

**VU** la loi n° 2015-1176 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement

**VU** le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé (ARS)

**VU** le décret du 7 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023

**VU** la décision n° 2023-DG-DS-0006 de l'Agence Régionale de Santé de l'ARS Centre-Val de Loire en date du 15 novembre 2023 portant délégation de signature

**VU** la délibération du Conseil départemental prise lors de sa séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021 élisant Monsieur Marc GAUDET en tant que Président du Conseil départemental du Loiret

**VU** l'arrêté consolidé en date du 31 juillet 2023 conférant délégations de signature au sein de la Direction des Ressources et de l'offre Médico-sociale du Pôle Citoyenneté et Cohésion sociale

**VU** l'arrêté n° 2022-DOMS-PA45-167 du 27 décembre 2022 du Président du Conseil départemental du Loiret et du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire portant révision de la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et des services de soins infirmiers à domicile autorisés pour les personnes âgées et les personnes handicapées du Loiret pour la période 2020-2027

## **ARRETENT**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : La programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour les établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et pour les services de soins infirmiers à domicile autorisés pour personnes âgées et personnes handicapées du département du Loiret est modifiée, conformément à l'annexe du présent arrêté pour la période de 2022-2027.

**ARTICLE 2** : La programmation pourra être mise à jour chaque année.

**ARTICLE 3** : Dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Loiret, et de Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire ;
- soit d'un recours contentieux qui doit être transmis au tribunal administratif d'Orléans sis 28 rue de la Bretonnerie, 45000 ORLEANS ou via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet <http://www.telerecours.fr>

**ARTICLE 4** : Le Directeur Général des Services du Département, le Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, le Directeur Général Adjoint du Pôle Citoyenneté et Cohésion sociale du Département, la Directrice Départementale de l'ARS du Loiret, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département du Loiret, ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Centre Val de Loire.

Fait à Orléans le 14 février 2024

La Directrice générale de l'agence  
régional de santé  
Du Centre-Val de Loire,  
Signé : Clara de BORT

Pour le Président  
du Conseil départemental du  
Loiret et par délégation,  
Directeur des Ressources et de  
l'Offre  
Médico-Sociale, Pôle Citoyenneté  
et Cohésion sociale,  
Signé : Romaric GUYON

LOIRET - CALENDRIER CPOM PERSONNES AGEES

Date de mise à jour : 15/12/2022

Numéro FINESS EJ	Nom du gestionnaire	Numéro FINESS ET	Nom de l'ESMS (en italique, surligné en couleur, les sites secondaires)	Commune	Date d'effet au 01/01/N								
					CPOM 2020	CPOM 2021	CPOM 2022	CPOM 2023	CPOM 2024	CPOM 2025	CPOM 2026	CPOM 2027	
250018348 450005889 750056335 750056335	LA REINE BLANCHE SAS SARL DU CHATEAU SAS MEDICA FRANCE SAS MEDICA FRANCE	450012828 450013909 450003934 450012505	EHPAD KORIAN REINE BLANCHE EHPAD KORIAN CHATEAU DES LANDES EHPAD KORIAN LE BARON EHPAD KORIAN RESIDENCE SANTEL	OLIVET LA FERTE ST AUBIN ORLEANS GIEN				Prolongation CPOM 1	CPOM 2				
250018686 250018686	LES BEGONIAS LES BEGONIAS	450007703 450010392	EHPAD KORIAN LE SAINTIER EHPAD KORIAN REFLET DE LOIRE	MEUNG SUR LOIRE LA CHAPELLE ST MESMIN			Avenant						
330050899 450000088 450000088 450000088	SAS COLISEE PATRIMOINE GROUP CH REGIONAL ORLEANS CH REGIONAL ORLEANS CH REGIONAL ORLEANS	450016308 450010459 450014303 450018908	EHPAD RESIDENCE LES PATUREAUX EHPAD LES ECUREUILS EHPAD PIERRE PAGOT EHPAD LE BOIS FLEURI	COURTENAY ST JEAN DE BRAYE ORLEANS SARAN		CPOM 1						CPOM 1	CPOM 2
450000096 450000104 450000104	CH DE GIEN CH AGGLOMERATION MONTARGOISE CH AGGLOMERATION MONTARGOISE CH AGGLOMERATION MONTARGOISE	450010483 450017744 450010434 450019781	EHPAD DU CH DE GIEN EHPAD LA CLAIRIERE EHPAD AU FIL DE L EAU EHPAD LA CERISAIE	GIEN AMILLY MONTARGIS AMILLY				CPOM 1					CPOM 2
450000112 450000138	CH DE PITHIVIERS CH LOUR PICOU	450010764 450009485	EHPAD LA MAISON FLEURIE EHPAD LOUR PICOU	PITHIVIERS BEAUGENCY			CPOM 1				CPOM 1		CPOM 2
450000146 450000153 450000153	EHPAD Paul Cabanis BEAUNE LA ROLANDE CH P LEBRUN NEUVILLE AUX BOIS CH P LEBRUN NEUVILLE AUX BOIS	450010129 450013370 450010103	EHPAD DU CH BEAUNE LA ROLANDE SSIAD DU CH NEUVILLE AUX BOIS EHPAD DU CH DE NEUVILLE AUX BOIS	BEAUNE LA ROLANDE NEUVILLE AUX BOIS NEUVILLE AUX BOIS					CPOM 2				
450000161 450000179 450000666	CH DE SULLY SUR LOIRE ASSOC BAPTERROSSES HOPITAL ST JEAN ASSOCIATION NOTRE FOYER	450010137 450012067 450000815	EHPAD DU CH DE SULLY SUR LOIRE EHPAD SAINT JEAN EHPAD NOTRE FOYER	SULLY SUR LOIRE BRIARE MONTARGIS					CPOM 2	CPOM 1			
450000674 450000716 450000724	EHPAD ESTHER LEROUGE EHPAD DES PRES EHPAD LA VRILLIERE	450000823 450002118 450002191	EHPAD ESTHER LEROUGE EHPAD DES PRES EHPAD LA VRILLIERE	AUXY CHATILLON SUR LOIRE CHATEAUNEUF SUR LOIRE						CPOM 1			CPOM 1
450000732 450000740 450000765	EHPAD RES DE LA COLLINE EHPAD LES JARDINS DE SIDO EHPAD LA CHANTERELLE	450002209 450002217 450002225	EHPAD RESIDENCE DE LA COLLINE EHPAD LES JARDINS DE SIDO EHPAD LA CHANTERELLE	CHATEAU RENARD CHATILLON COLIGNY COULLONS				Prolongation CPOM 1	CPOM 2			CPOM 1	
450000799 450000831 450000849	EHPAD DE VILLECANTE EHPAD INTERCOM PETIT PIERRE SAMEC LES SABLONS	450002233 450023353 450005848	EHPAD VILLECANTE EHPAD PETIT PIERRE EHPAD LE JARDIN DES SABLONS	DRY FAY AUX LOGES CHECY			CPOM 1						CPOM 2
450000864 450000872	EHPAD RES D EMLIE EHPAD TRIANON	450002266 450002282	EHPAD LA RESIDENCE D EMLIE EHPAD RESIDENCE TRIANON	LORRIS PATAY				Prolongation CPOM 1	CPOM 2	CPOM 2			
450000880 450000898 450000906	EHPAD RESIDENCE DU PARC EHPAD GASTON GIRARD EHPAD LE CHAMPGARNIER	450002290 450002308 450002332	EHPAD RESIDENCE DU PARC EHPAD GASTON GIRARD EHPAD LE CHAMPGARNIER	PUISEAUX ST BENOIT SUR LOIRE MEUNG SUR LOIRE							CPOM 1		CPOM 2
450000971 450000997	EHPAD RESIDENCE DE LA MOTHE SARL RES RIVES PUISEAUX- DOMIDEP	450002589 450004007	EHPAD LA MOTHE EHPAD LES RIVES DU PUISEAUX	OLIVET MONTARGIS				CPOM 1					CPOM 2
450003678 450022785 450001425	SAS CHATEAU DE LA MANDERIE- DOMIDEP SAS RESIDENCE DE FONTPERTUIS-DOMIDEP RESIDENCE STE CECILE- DOMIDEP	450015250 450000781 450012810	EHPAD CHATEAU DE LA MANDERIE EHPAD CHATEAU FONTPERTUIS EHPAD RESIDENCE SAINTE CECILE	OUZOUER DES CHAMPS LAILLY EN VAL ORLEANS					CPOM 1				
450001029 450001052 450001086	ASSOCIATION QUIETUDE ASSOCIATION RAYMOND POULIN CONGREGAT PETITES SOEURS DES PAUVRES	450007182 450007307 450007679	EHPAD QUIETUDE EHPAD RAYMOND POULIN EHPAD MA MAISON	BELLEGARDE ST JEAN DE LA RUELLE ORLEANS									CPOM 2
450001094 450001094 450001227	ASSOCIATION LA SAINTE FAMILLE ASSOCIATION LA SAINTE FAMILLE SAS EHPAD LE RELAIS DE LA VALLEE	450007687 450014162 450009691	EHPAD NAZARETH PUV JERICHO EHPAD LE RELAIS DE LA VALLEE	ORLEANS ORLEANS SEICHEBRIERES				Prolongation CPOM 1	CPOM 2				CPOM 2
450001375 450001383	ASSOCIATION DE SOINS & AIDE A DOMICILE ASS SOINS DOMICILE CANTON GIEN	450009451 450012653	SSIAD ASAD SSIAD DU GIENNOIS	LA FERTE ST AUBIN GIEN					CPOM 1			CPOM 1	
450001391 450015375	SARL ADRIEN-BRIDGE SAS LES JARDINS DE LA LOIRE-BRIDGE	450012729 450015383	EHPAD HOSTELLERIE DU CHATEAU EHPAD LES JARDINS DE LA LOIRE	LORCY BONNY SUR LOIRE								CPOM 1 (CPOM 1 pour Les Jardins de la Loire) (CPOM 2 pour Hostellerie du Château)	
370001638 450001664 450001672	ASSAD-HAD TOURS ASDPA SULLY S LOIRE SARL LE CLOS CHAMPEAU	450012836 450013925 450013974	SSIAD ASSAD-HAD PITHIVIERS SSIAD ASDPA CHATEAUNEUF/SULLY SURLOIRE EHPAD LES JARDINS D ELEONORE	PITHIVIERS SULLY SUR LOIRE ST JEAN LE BLANC									CPOM 1 CPOM 1 CPOM 1

Numéro FINESS EJ	Nom du gestionnaire	Numéro FINESS ET	Nom de l'ESMS (en italique, surligné en couleur, les sites secondaires)	Commune	Date d'effet au 01/01/N								
					CPOM 2020	CPOM 2021	CPOM 2022	CPOM 2023	CPOM 2024	CPOM 2025	CPOM 2026	CPOM 2027	
450001730	EHPAD RESIDENCE SAINT MARTIN	450001755	EHPAD RESIDENCE SAINT MARTIN	LE MALESHERBOIS							CPOM 1		
450001912	EHPAD LES PINELLES	450014188	EHPAD LES PINELLES	ST DENIS EN VAL				CPOM 1					CPOM 2
450003199	FRANCE ALZHEIMER LOIRET	450003249	CENTRE ACCUEIL JOUR PERSONNES AGEES	PITHIVIERS									
450003199	FRANCE ALZHEIMER LOIRET	450018189	ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER	ORLEANS	CPOM 1							CPOM 2	
450003199	FRANCE ALZHEIMER LOIRET	450018239	ACCUEIL DE JOUR "LE BOIS DORMANT"	ST JEAN LE BLANC									
450005319	ASS L ARCHE AUX SOUVENIRS	450005368	CENTRE ACCUEIL JOUR PERSONNES AGEES	CLERY ST ANDRE					Prolongation CPOM 1	CPOM 2			
450009972	ADMR FEDERATION DEPARTEMENTALE LOIRET	450019278	SSIAD ADMR GIEN	GIEN									
450009972	ADMR FEDERATION DEPARTEMENTALE LOIRET	450020342	SSIAD ADMR ANNEXE DE GIEN CHATEAUNEUF	CHATEAUNEUF SUR LOIRE					CPOM 1				
450009972	ADMR FEDERATION DEPARTEMENTALE LOIRET	450020359	SSIAD ADMR ANNEXE DE GIEN PITHIVIERS	PITHIVIERS									
450011481	ADMR VAL DE LOIRE	450003389	CENTRE ACCUEIL JOUR PA	GIEN									
450010962	CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	450002605	SSIAD CCAS MONTARGIS	MONTARGIS								CPOM 1	
370100935	MUTUALITE VYV3 CENTRE-VAL DE LOIRE	450009295	SSIAD ORLEANS-SARAN VYV3-CVL	SARAN									
370100935	MUTUALITE VYV3 CENTRE-VAL DE LOIRE	450013784	SSIAD BELLEGARDE VYV3-CVL	BELLEGARDE									
370100935	MUTUALITE VYV3 CENTRE-VAL DE LOIRE	450007208	EHPAD LES TILLEULS	CHEVILLY					Prolongation CPOM 1	CPOM 2			
370100935	MUTUALITE VYV3 CENTRE-VAL DE LOIRE	450013594	EHPAD LA SOURCE	ORLEANS									
370100935	MUTUALITE VYV3 CENTRE-VAL DE LOIRE	450014535	EHPAD LA CHAPELLE	LA CHAPELLE ST MESMIN									
450011325	AHSAP	450007406	EHPAD RESIDENCE L AUBINIÈRE	LA FERTE ST AUBIN							CPOM 1		
450011499	CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	450007299	RESIDENCE AUTONOMIE ALICE LEMESLE	ORLEANS				CPOM 1					CPOM 2
450011499	CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	450007158	RESIDENCE AUTONOMIE ISABELLE ROMÉE	ORLEANS									
450011754	EHPAD PIERRE MONDINE	450014691	EHPAD PIERRE MONDINE	OUTARVILLE									CPOM 1
450014220	ASSOCIATION AMIVILLE	450014238	EHPAD ALTHAEA	AMILLY							CPOM 1		
450014220	ASSOCIATION AMIVILLE	450014246	EHPAD LE BUISSON	VILLEMANDEUR									
450015268	EHPAD LES HIRONDELLES	450015276	EHPAD LES HIRONDELLES	DORDIVES									CPOM 1
450017553	ASSOCIATION BEAUCE VAL SERVICE	450010269	SERVICE POLY. AIDE SOINS DOMICILE	PATAY							CPOM 1		
450017553	ASSOCIATION BEAUCE VAL SERVICE	450011580	SSIAD BEAUCE VAL SERVICE FERRIERES	FERRIERES EN GATINAIS									
450018106	UGECAM CENTRE	450004098	EHPAD LES OMBRAGES	LA CHAPELLE ST MESMIN									CPOM 1
450019138	SAS SSIAD DU CENTRE	450019146	SSIAD SAS DU CENTRE BEAUNE LA ROLANDE	BEAUNE LA ROLANDE									CPOM 1
450019138	SAS SSIAD DU CENTRE	450019286	SSIAD SAS DU CENTRE ORLEANS	ORLEANS									
450022165	SARL VALOIS - RESIDALYA ORLEANS-DOMUSVI	450018940	EHPAD RESIDENCE VALOIS	ORLEANS					Prolongation CPOM 1	(CPOM 2 pour Résidence Valois) (CPOM 1 pour SSIAD)			
920028263	SAS DOMUSVI DOMICILE	450018882	SSIAD DOMUS VI DOMICILE ORLEANS	ORLEANS									
060002250	SAS EMERA EXPLOITATIONS	450013966	EHPAD LE LAC DE ST PRYVE	ST PRYVE ST MESMIN	CPOM 1							CPOM 2	
670792340	ABRAPA	450015128	SSIAD ABRAPA DE BEAUGENCY	BEAUGENCY								CPOM 1	
690050869	OMERIS RESEAU FRANCE	450014568	EHPAD LE PARC DES MAUVES	HUISSEAU SUR MAUVES								CPOM 2	
690050869	OMERIS RESEAU FRANCE	450005939	EHPAD LA BOISSERIE	MONTARGIS									
750719239	APF FRANCE HANDICAP	450013883	SSIAD CHATILLON COLIGNY CHATEAURENARD	CHATILLON COLIGNY								CPOM 2 régional	
920030152	SA ORPEA - SIEGE SOCIAL	450012679	EHPAD RESIDENCE SAINT JOSEPH	ORLEANS									CPOM 1
920030152	SA ORPEA - SIEGE SOCIAL	450019054	EHPAD LA RESIDENCE DU PORT	ST DENIS DE L HOTEL									
					2	1	9 dont 1 avenant	15 dont 8 prolongations	16	15	12	13	